

La Crii-Rad déplore une sous-estimation de la pollution par l'iode

LES TERRES et les rivières situées autour du centre de retraitement des combustibles irradiés de la Hague (Manche) sont-elles polluées par un isotope radioactif de l'iode, l'iode 129, un radiotoxique dont la demi-vie est de 15,7 millions d'années ? Pour la Cogema, qui ne fait pas mystère de ses émissions d'iode 129 dans l'atmosphère – environ 95 des 33,3 milliards de becquerels d'halogènes gazeux rejetés par la Hague en 1995 –, il n'y a pas vraiment d'iode 129 dans la chaîne alimentaire. Selon la société, les mesures effectuées régulièrement à sa demande sur le lait font apparaître une radioactivité de l'ordre de 13 à 18 becquerels par litre (l'ingestion annuelle d'iode 129 à ne pas dépasser selon les normes internationale est de 20 000 becquerels par an et par personne tous aliments confondus). Jean-Louis Ricaud, directeur de la branche retraitement de la Cogema, assure : « *Nous respectons les autorisations de rejets et nous publions régulièrement les chiffres de nos mesures. Sur tout le reste, nous sommes prêts à discuter.* »

DES MODÈLES DE CALCUL MANQUANTS

Pour Greenpeace, qui s'appuie sur une étude qu'elle a commandée il y a un peu plus d'un an à la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Crii-Rad), « [ces] chiffres résonnent comme un cri d'alarme » au moment « où l'on s'interroge sur l'accroissement d'un certain nombre de cancers dans la région ». Sans être aussi radicale, la Crii-Rad retire des études et des mesures qu'elle a menées de décembre 1994 à mai 1995 autour du site que l'environne-

ment est « *contaminé et mal contrôlé* ». « *De l'iode 129 a été mis en évidence sur douze des quinze échantillons* » d'une mousse terrestre (*Bryum argenteum*).

Selon Corinne Castanier, de la Crii-Rad, des niveaux de 3,3 à 102,5 becquerels par kilo de matière sèche ont été mesurés sur les mousses recueillies. Dans l'état actuel de ces chiffres, « *on ne peut pas, dit-elle, interpréter les risques pour la population* ». Il faudrait pour cela disposer des modèles de calculs utilisés par les exploitants du nucléaire. « *Modèles souvent réclamés, mais toujours refusés pour cause de confidentialité commerciale.* » « *Ces modèles, précise M. Ricaud, ont été transmis aux pouvoirs publics. A eux de décider de les communiquer ou non.* » D'autre part, la Crii-Rad souligne que les contrôles de l'air ambiant réalisés par la Cogema et l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) « *ne portent que sur les poussières, alors que ce sont les gaz qui sont les plus préoccupants* ». Et de souligner que, outre l'iode 129, des radioéléments comme le carbone 14, le krypton 85 ou le tritium devraient être pris en compte. Les stations de l'OPRI, affirme la Crii-Rad, ne possèdent pas de systèmes de piégeage adaptés et ne sont pas vraiment situées là où il le faudrait.

La Crii-Rad souhaite enfin que ses informations soient prises en compte dans les discussions concernant la révision des normes d'exposition du public aux rayonnements ionisants.